



**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DE CONSULTATION**
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 495.9-2024

Aux personnes intéressées par le projet de règlement modifiant le règlement suivant :

Règlement du plan d'urbanisme 495-2015

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 février 2024, le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge a adopté le premier projet du *Règlement numéro 495.9-2024 modifiant le plan d'urbanisme numéro 495-2015 afin d'ajouter un plan particulier d'urbanisme concernant l'ensemble historique de Pont-Rouge.*

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le mercredi 28 février 2024, à 17 h 30**, à la salle Marcel-Bédard de Place Saint-Louis, située au 189, rue Dupont, à Pont-Rouge (entrer par la porte 14 située à l'arrière du bâtiment. Un des conseillers sera à cette porte et vous amènera à la salle mentionnée ci-haut). Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne nommée par le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

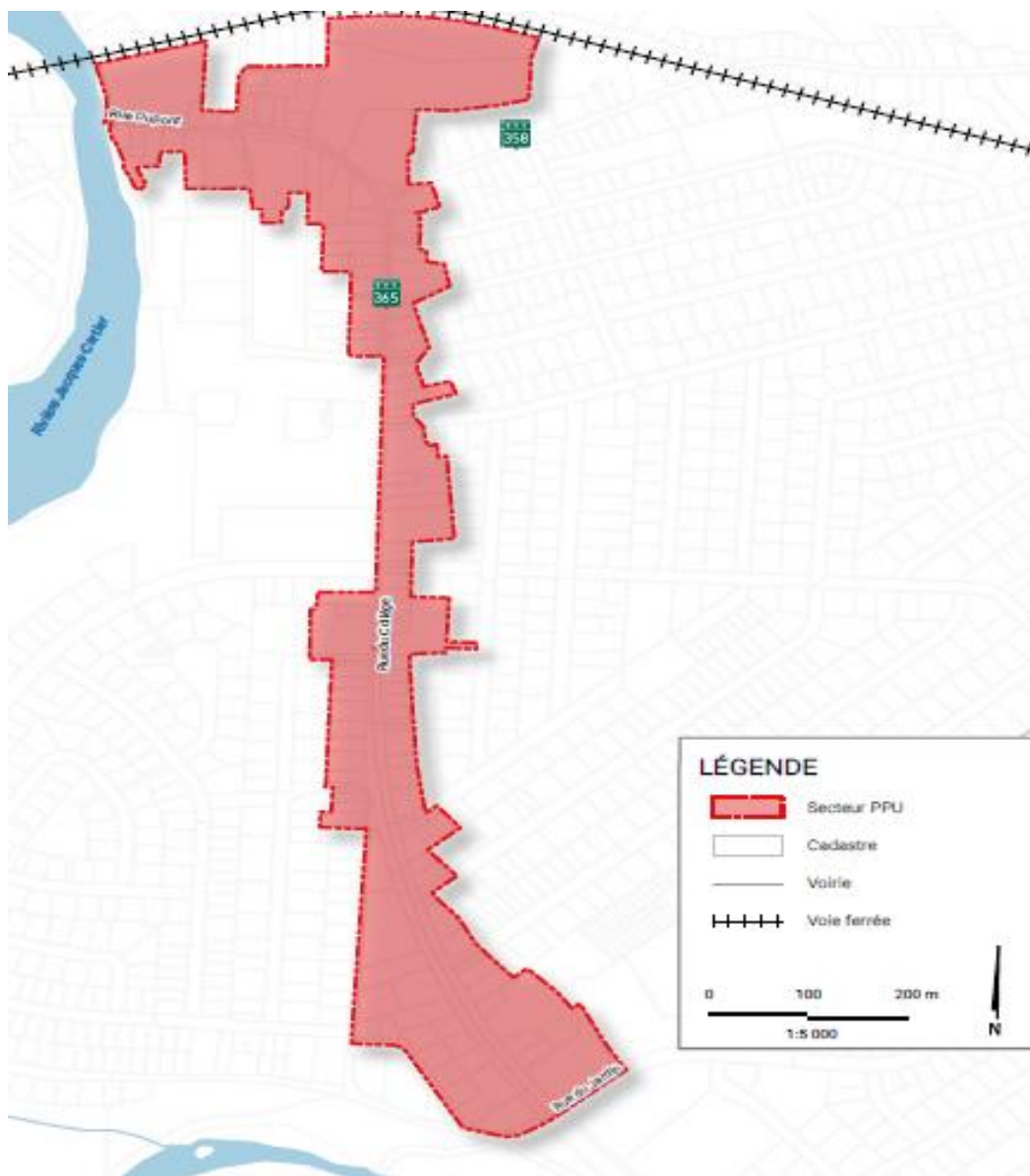
L'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au *Règlement du plan d'urbanisme numéro 495-2015* comme présentées ci-après dans le résumé.

Résumé de la modification du plan d'urbanisme :

Le présent règlement vise à ajouter un plan particulier d'urbanisme, au plan d'urbanisme numéro 495-2015 en vigueur, applicable à l'ensemble historique de la ville. Différents critères dictés à l'intérieur de ce plan pourront être ajoutés au règlement de zonage afin d'assurer la concordance entre ces deux outils d'urbanisme.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le présent règlement s'applique selon la délimitation suivante :



Le projet de *Règlement numéro 495.9-2024 modifiant le plan d'urbanisme numéro 495-2015 afin d'ajouter un plan particulier d'urbanisme concernant l'ensemble historique de Pont-Rouge* est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 21^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DE L'AN 2024.

La greffière adjointe,

Nicole Richard

Nicole Richard